



COMMUNIQUE DE LA CAMPAGNE

« CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE, REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS »

Occupation de la Direccte : le rapport de force paie !

Suite à l'occupation de la Direccte Ile de France de ce jour, les sans-papiers se sont à nouveau imposés dans l'agenda social du Ministère du travail.

Alors qu'en début d'après-midi, le Ministère refusait catégoriquement de recevoir la campagne et déployait un dispositif policier menaçant, la détermination des 200 travailleuses et travailleurs sans-papiers les a contraints à proposer un rendez-vous le 27 septembre avec le cabinet de la Ministre.

Dans l'intervalle se tiendra la dernière réunion du processus de travail enclenché début 2017 suite aux différentes mobilisations de la campagne. Le cycle des discussions techniques devra alors laisser place aux véritables négociations pour l'obtention de nos revendications :

- Tout travailleur sans-papiers doit être régularisé sur simple preuve de relation de travail, sans condition de durée, ni de séjour, ni d'emploi
- L'inspection du travail doit être dotée de prérogatives spécifiques permettant la régularisation sur simple constat d'une relation de travail
- Abrogation de la taxe OFII

Unité des forces syndicales, associatives et politiques !

Travailleuses et travailleurs avec ou sans papiers, déclarés ou non,

Ensemble on va gagner !!

Aubervilliers, 6 juillet 2017



RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CAMPAGNE: @SansPapiersDebout